

Association « Les Petites Canailles »

Agrément n° : 0953014452

Rue Veuve Quatremain

95650 BOISSY L'AILLERIE

Tel : 01.34.42.17.91

Mail : ass.petitescanailles@free.fr

Lespetitescanailles-site.fr

L'Association « Les Petites canailles »

Recrute sur 2 postes:

POSTE ANIMATEUR/ANIMATRICE

- CEE Contrat Engagement Educatif du 08 juillet au 02 août 2019 puis du 26 au 31 août 2019.
- Le poste concerne les vacances d'été uniquement. BAFA obligatoire (ou en cours).
- Il est obligatoire d'être véhiculé.
- Le Salaire est un forfait journalier de 67.00€ brut /jours.
- Les postes sont à pourvoir sur Boissy l'Aillierie. L'amplitude horaire est 7h30/19h00.
- La structure accueille 75 enfants : 35 élémentaires et 40 maternels. L'équipe se compose de 8 personnes.

Votre rôle

Les missions éducatives :

- Être garant de la sécurité affective, physique et morale des enfants.
- Appliquer le projet pédagogique en relation avec le projet éducatif de l'organisateur.
- Appliquer le projet de fonctionnement sur la totalité de ce qui est décrit dans le document et notamment sur les domaines suivants :
 - ✦ Accueil du matin et du soir y compris dans la relation avec les parents.
 - ✦ Repas
 - ✦ Activités
 - ✦ Temps calmes
- Veiller au respect des horaires indiqués dans le projet de fonctionnement.
- Mettre en place et animer des réunions pour permettre aux enfants de s'exprimer sur le vécu de la journée.

➤ Assurer de façon active une présence auprès des enfants tout au long de la journée.

Les missions administratives :

➤ Participer aux réunions de préparation.

➤ Participer au bilan de fin de session

➤ Participer de manière active à son évaluation

➤ Transmettre auprès de l'organisateur tous les documents nécessaires à la constitution de son dossier administratif.

Les missions d'animation :

➤ Mettre en place et animer des activités en fonction de la demande des enfants et adaptées à la tranche d'âge, ainsi qu'à la courbe d'intensité et au climat extérieur.

➤ Préparer et ranger le matériel des activités avec les enfants, pour ce qui les concerne.

➤ Assurer l'encadrement et la préparation de toutes les activités : liste des enfants sortants, eau, matériel pédagogique...

➤ Respecter les consignes de sécurité

➤ Mettre en application le planning d'activités défini par l'équipe pédagogique

L'Association applique la convention collective de l'animation.

Pour toute candidature, merci de nous contacter par mail ou courrier à l'attention de Mme Florin Christelle.

